



À propos de... Jacqueline Barus-Michel, Eugène Enriquez, André Lévy (sous la direction de), *Vocabulaire de psychosociologie*, Toulouse, Éditions Érès, 2002, 590 p.

Dominique Fablet

DANS **CONNEXIONS** 2002/2 n^o78 , PAGES VI À VI
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0337-3126

ISBN 2749201004

DOI 10.3917/cnx.078.0135f

Date de mise en ligne : 01/12/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-connexions-2002-2-page-VI?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Notes de lecture

Michel Boutanquoi

À propos de...

François Dubet

Le déclin de l'institution

Paris, Le Seuil, 2002, 422 p.

« Tout au long de ce livre et au prix de malentendus que je sais inévitables, le mot institution a été employé dans un sens bien particulier », écrit F. Dubet au début de sa conclusion faisant en partie écho à l'idée énoncée en fin de première partie de l'ouvrage d'une « fiction théorique », d'une épure « laissant de côté bien des thèmes et bien des problèmes. » Ceci n'est pas sans poser problème au lecteur car si l'on peut suivre avec intérêt la description et l'analyse minutieuses du décalage entre l'imaginaire d'un projet de socialisation inscrit dans le travail sur autrui qu'il soit celui de l'école, de l'hôpital ou du travail social et la réalité de sa mise en œuvre aujourd'hui, si la compréhension proposée de l'expérience de désenchantement plus ou moins prononcée des professionnels suscite la réflexion, en revanche, il est parfois malaisé de saisir ce dont parle l'auteur quand il parle d'institution. Le problème est moins une définition de l'institution qui

ferait débat que la difficulté à repérer justement cette définition, ce dont témoigne toute une série de glissements entre différentes notions (institution, programme institutionnel, travail de socialisation) tantôt articulées, tantôt rendues plus ou moins équivalentes, d'imprécisions (on passe par exemple du déclin à la mutation, ce qui ne renvoie pas à la même dynamique), voire d'oublis : peut-on par exemple réfléchir à la notion d'institution sans travailler la notion de déviance ?

Dit autrement, on peut souligner que l'invitation de l'auteur à réfléchir à « la fabrique du sujet » ne manque pas de pertinence, mais l'interprétation des évolutions observées en termes d'institution suscite une certaine réserve.

Reprenant, dans une première partie, une thématique développée dans *Sociologie de l'expérience* (Le Seuil, 1994), F. Dubet cherche à montrer que le sujet n'émerge plus d'une socialisation univoque, qu'il ne se laisse plus enfermer dans une définition unilatérale, celle contenu dans ce qu'il nomme un « programme institutionnel » fondé sur le primat des valeurs universelles sur les valeurs particulières, sur une discipline qui en contraignant l'individu libérait le sujet ; arc-bouté sur des figures essen-

tielles de professionnels pourvus d'une autorité naturelle, inscrits dans la logique de la vocation, un au-delà du simple exercice du métier, dont la légitimité ressortait de leur identification aux valeurs universelles. Le déclin de ce programme est relié à l'affaiblissement de l'idée de société ou d'un principe central d'organisation, une définition plus éthique du sujet qui réclame plus de respect et plus de liberté et se confronte dans le même temps à une définition plus problématique de l'identité, l'emprise plus forte des organisations de travail où semble s'imposer l'idée de service contre le souci de la relation, une légitimité professionnelle recentrée sur l'évaluation du travail accompli et contestée en tant que figure d'autorité. Dans une deuxième partie, la plus intéressante, l'auteur cherche au travers de l'expérience subjective de différents acteurs (instituteurs, professeurs, formateurs d'adultes, infirmières, travailleurs sociaux, médiateurs) à rendre compte des effets plus ou moins prononcés de ce déclin dans les différents univers professionnels, à rendre compte des difficultés de la pratique lorsque les cadres dans lesquels elle a été pensée se trouvent pour le moins remis en question. Dans une troisième partie, F. Dubet, s'appuyant sur les bases de sa réflexion et sur le travail de terrain, insiste sur la nécessité de repenser les processus de socialisation non dans la nostalgie d'un monde ancien dont on occulte parfois la violence mais dans le cadre d'institutions plus démocratiques.

Ce raccourci ne rend bien évidemment pas compte, voire trahit, un contenu plus complexe, plus argumenté, mais il s'agit de souligner le problème : comment on passe d'une réflexion sur les processus de socialisation dans un cadre

institutionnel donné, d'une réflexion sur les transformations des différents exercices professionnels à la question du déclin de l'institution qui, de singulier dans le déclin, devient pluriel dans le renouveau espéré. Peut-être parce que l'auteur semble vouloir se défaire d'une notion dont les définitions classiques, sociologiques ou politiques, prises dans une certaine idée de permanence sinon d'immanence qui, effectivement, ne permettent pas de rendre compte du mouvement, ne le satisfont pas et qu'il ne peut l'éviter compte tenu de son objet : comprendre ce qui change et ne change pas, l'ordre et le désordre, l'institué et l'instituant, le sens que prend pour les acteurs (et pas seulement les professionnels) l'institution qui, comme l'a énoncé Lévi-Strauss, fait partie du sens de l'institution sans pour autant l'épuiser.

L'auteur analyse la décomposition qu'il observe comme un effet de la modernité. On peut se demander avec Y. Barel¹, dont le regard sur les concepts de marginalité et de vide social n'était peut-être pas sans intérêts pour l'analyse, si la modernité ne serait pas un manque de surplus symbolique, de transcendance, ce qui paraît essentiel quand on parle d'institution.

Le livre de F. Dubet séduit donc par la volonté de saisir une complexité qui ne se réduit ni à une décadence ni à une simple crise, par l'empathie sans complaisance qu'il témoigne aux acteurs professionnels, même si, ici ou là, on trouve des assertions peu étayées (l'internalité dans le travail social par exemple). Mais il laisse aussi un goût d'inachevé quant à la pensée sur l'institution.

1. Y. Barel, *La marginalité sociale*, Paris, PUF, 1982.

Anne-Marie Doucet-Dahlgren
À propos de...

Yves Meunier et Daniel Chétoui
Les éducateurs de jeunes enfants
Une identité professionnelle en
évolution ?
Paris, L'Harmattan, 2002, 143 p.

Les ouvrages traitant des éducateurs de jeunes enfants, qui plus est de l'identité professionnelle de ces derniers, se comptent sur les doigts de la main. La dernière parution remonte à une dizaine d'années, autant dire que ce livre était réellement attendu dans le milieu de la petite enfance.

Ce qui nous vient d'emblée à l'esprit à la lecture des différents chapitres, c'est que les éducateurs de jeunes enfants se trouvent bel et bien à l'heure actuelle à la croisée de plusieurs chemins. Yves Meunier et Daniel Chétoui proposent d'en rendre compte, à partir d'une enquête menée par questionnaires et enrichie d'entretiens en 1997 auprès de professionnels, salariés dans différents secteurs de la petite enfance. Les résultats sont analysés selon une perspective sociologique et psychosociologique et présentent un nouvel éclairage sur l'exercice de la profession. Le livre est composé de trois parties se présentant de manière concise. La question qui est de prime abord posée est celle de l'identité même des éducateurs de jeunes enfants, vient ensuite celle de leur champ d'intervention et, en dernier lieu, celle des moyens de réalisation mis en œuvre par la communauté éducative. Autrement dit, il s'agit de comprendre comment les éducateurs de jeunes enfants présentent la profession et comment ils font état des changements qui les animent. Outre la différenciation que l'on doit attribuer aux termes de profession et de métier, c'est le problème des compétences

ou plus exactement des spécificités professionnelles qui est soulevé. Ce n'est pas tant le manque de reconnaissance sociale que les changements survenus dans leur culture professionnelle qui sont apparemment à l'ordre du jour. Ainsi, la grande nouveauté qui fait jour touche à la diversification de cette culture qui, en conséquence, n'est plus uniquement centrée sur l'éveil du jeune enfant. En effet, bien que le travail auprès des enfants représente encore l'exercice principal de ces salariés, d'autres paramètres entrent en ligne de compte, tels que les fonctions qu'ils exercent auprès des familles, au sein des équipes que ce soit sous forme de partenariat ou de réseaux. Il s'agit non seulement d'instaurer une collaboration entre un nombre conséquent de partenaires, mais aussi d'étendre cette pratique à d'autres sphères, qui se situent hors du secteur socio-éducatif ordinaire. C'est un travail en partenariat avec les élus locaux qui est alors prôné. Aussi les auteurs soulignent-ils l'importance de la mise en œuvre de pratiques professionnelles identifiables et adaptées aux projets liés aux politiques locales. Ce qui revient à dire que les éducateurs de jeunes enfants sont, de fait, pris dans les tourmentes actuelles et qu'il leur est demandé, de plus en plus souvent, de s'adapter à cette situation quelque peu inhabituelle. En conséquence, ce sont les rapports avec les usagers et les décideurs qui deviennent le point central de leurs préoccupations. Or, est-il possible d'affirmer que les professionnels sont suffisamment formés à ces nouvelles modalités d'intervention ? La question est soulevée et mériterait qu'on s'y attarde davantage, car c'est l'avenir même de tout un corps professionnel qui se joue autour de cette question – avenir auquel les auteurs consacrent d'ailleurs un chapitre entier. Des propositions sont, de toute façon, faites pour changer le cours des choses.

Retenons, en particulier, celle qui est faite à propos de l'établissement d'un référentiel qui permettrait de clarifier le positionnement professionnel des éducateurs de jeunes enfants et de leur donner une place spécifique parmi l'éventail actuel de professions éducatives. Car, rappelons-le, ils ne sont pas les seuls, dans la société française, à prendre en charge les jeunes enfants et ont de ce fait tout intérêt à s'insérer dans les circuits actuels.

Cet ouvrage réussit, sans aucun doute, à donner une image dynamique de cette profession, qui resterait, pour beaucoup, dans l'ombre et peut-être même souffrirait encore d'une crise identitaire. Si certaines questions sont laissées en suspens, les auteurs sont cependant parvenus à relever un double défi : passer à la fois au crible les aspects essentiels de l'identité des éducateurs de jeunes enfants et à combler un manque réel dans ce domaine.

Anne-Marie Doucet-Dahlgren À propos de...

Catherine Bouve (2001)
Les crèches collectives : usagers et représentations sociales. Contribution à une sociologie de la petite enfance.
Paris, L'Harmattan, 309 p.

Ce livre apparaît comme quelque peu inattendu. En effet, alors que de nombreux ouvrages traitant de l'école maternelle sont régulièrement publiés, ceux traitant de la crèche collective se font beaucoup plus rares. L'ouvrage, issu d'un travail de thèse, est en effet le troisième de la sorte dans lequel un auteur s'aventure au moyen d'une analyse sociologique dans le champ des institutions de la petite enfance, champ qui reste, jusqu'à preuve du contraire, encore à défricher.

Catherine Bouve propose, à travers une approche sociohistorique, de revisiter dans un premier temps l'institutionnalisation de cette structure accueillant de très jeunes enfants à temps complet, pour ensuite se consacrer à l'utilisation qu'en font ses usagers². C'est d'ailleurs sur ce dernier point que se situe l'originalité de l'étude qui a été menée. Il s'agissait d'explorer les rapports sociaux au sein de plusieurs crèches d'un département de la région parisienne à travers l'analyse de discours parentaux. En d'autres termes, ce sont les raisons du choix de ce mode d'accueil, les représentations que les parents usagers se forgent et enfin les liens sociaux qui se tissent au sein même de la crèche, qui sont mis en examen. L'auteur choisit de travailler ces questions selon plusieurs axes, tous aussi intéressants les uns que les autres. Le premier axe reprend les caractéristiques de la population parentale fréquentant actuellement les crèches collectives. À cet effet, l'auteur ouvre le débat de façon tout à fait particulière sur la question de la surreprésentation de certaines catégories socio-professionnelles. Elle reprend comme modalité la sélection des familles entreprise par les différentes instances concernées en vue de l'obtention d'une place en crèche dès le plus jeune âge de l'enfant. Une multitude de pratiques est alors relevée, allant de la transparence totale du système d'admission à la sélectivité argumentée. Nous retenons que la réalité dépeinte est emprunte de conflits et de contradictions et que, somme toute, n'entre pas à la crèche qui veut. Aussi une quinzaine d'entretiens ont-ils été menés auprès de directrices de crèche sur la question de l'admission, permettant à

2. Cf. sur cette question F. Bloch, M. Buisson, *La garde des enfants, une histoire de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1998, 320 p.

l'auteur d'avancer avec prudence certaines caractéristiques. À la lecture de l'analyse qu'elle fait de ces discours, on remarque de prime abord que le recours à la crèche collective est, en comparaison avec la structure socioprofessionnelle des cinq communes retenues, plus important du côté des catégories socioprofessionnelles supérieures. Ceci étant, la sous-représentation que la classe ouvrière affiche ne fait plus l'ombre d'un doute. On retrouve dans la foulée d'autres phénomènes tout aussi surprenants, comme ceux touchant au taux médiocre de représentation de catégories professionnelles diverses telles que les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les chômeurs et les personnes sans activité professionnelle. La question se pose alors de savoir s'il s'agit pour les parents d'opter pour un mode d'accueil selon leurs préférences culturelles. La réponse est nuancée et laisse entrevoir que la réalité est, de toute évidence, beaucoup plus complexe. C'est la question même des pratiques professionnelles mises en œuvre dans les établissements qui est soulevée. Qu'attendent en effet les parents de la part des professionnels qui, le jour durant, prennent en charge leur enfant ? Ce mode de garde serait-il plus approprié à une certaine catégorie socio-professionnelle, voire sociale, qu'à d'autres ? À travers les résultats de l'analyse menée par Catherine Bouve, on discerne les motivations spécifiques ayant conduit les parents interviewés à préférer la crèche collective à d'autres institutions. Il y a d'abord un rejet massif des assistantes maternelles qui, par manque de compétences professionnelles, n'apparaissent pas aux yeux des parents comme les « bonnes » personnes à qui confier leur enfant. Cet avis formel s'oppose à celui porté sur la crèche collective qui est reconnue pour deux critères : le professionnalisme des

femmes qui y travaillent et la qualité des divers soins. On est ainsi pris au cœur des débats, car derrière ces termes se cachent les préoccupations principales des parents, à savoir la vie de leur enfant à la crèche. Trois pôles essentiels sont alors retenus autour du vécu quotidien : celui de la socialisation, suivi de celui de la sociabilisation individuelle et enfin celui de la réalisation d'activités dites éducatives. La crèche prend ainsi valeur d'initiation et d'apprentissages sociaux, les jeunes enfants étant mêlés entre eux et chargés de s'adapter à un milieu collectif. L'auteur fait à ce propos l'impasse sur le bien-fondé d'une prise en charge groupale de très jeunes enfants. Autrement dit, tout se passe comme si la garde ne pouvait être envisageable que sous un angle collectif, les autres alternatives étant mises de côté et ne semblant pas bénéfiques au développement social et cognitif de l'enfant. L'intention, qui est clairement énoncée par les parents, se décline en termes de préparation précoce à l'entrée dans le système scolaire. La crèche serait à même de donner à chacun des enfants les bases nécessaires tant à la réussite sociale future qu'à l'épanouissement personnel. Dès lors, s'agit-il pour les parents de déléguer aux professionnels une grande partie de leur fonction parentale ? Catherine Bouve tente, autant que faire se peut, de démêler l'écheveau, en proposant une typologie originale des parents dans leur relation à l'institution. Aussi se lance-t-elle dans des questions de fond qui permettent l'émergence de nouveaux horizons tant au niveau social qu'éducatif. On retiendra en dernier lieu qu'autant d'importance est accordée à la question des pratiques éducatives qu'à celle de la nature des liens sociaux qui se créent entre des acteurs et une institution, dont l'histoire n'est plus à refaire.

Marie-Françoise Fave-Bonnet
À propos de...

Christine Musselin
La longue marche des universités françaises,
Paris, PUF, 2001, 218 p.

La thèse centrale de ce livre est tout à fait originale : elle consiste à démontrer que l'idée d'Université est en train de se mettre enfin en œuvre en France, c'est-à-dire que les universités vont trouver leur place, leur pouvoir et leur autonomie, face au pouvoir des disciplines et des facultés d'une part, et face au pouvoir de la tutelle, c'est-à-dire du ministère, d'autre part.

Cette révolution silencieuse s'est opérée, selon l'auteur, par la mise en place des contrats quadriennaux depuis 1989.

Il peut sembler paradoxal qu'un pays comme la France, avec ses 1 400 000 étudiants, n'ait pas véritablement d'universités. Il faut pourtant rappeler la singularité française du fait que, pendant près d'un siècle, de Napoléon à la III^e République, la France n'avait pas, au sens strict, d'universités, mais seulement des facultés. C'est à suivre cette « longue marche » des universités que Christine Musselin nous invite.

Dans une première partie, elle montre comment s'est édifiée une République des facultés avec l'Université impériale. Après la suppression des universités par la convention ne subsistaient que quelques facultés. Ce que Napoléon va appeler « Université impériale » n'est en fait que la mise en place d'un système scolaire centralisé (de la maternelle à l'université). Il n'existe pas, dans ce système, d'instance de coordination entre les facultés de droit, de médecine... Et les ambitieuses réformes de la III^e République ne réussirent pas à imposer l'idée d'Université : la centralisation étatique et

le pouvoir des disciplines restèrent en fait intacts.

Les universités sont ainsi restées sous la tutelle des disciplines jusqu'à la dernière guerre. La loi Faure, en 1968, malgré ses principes d'autonomie, laissait le gouvernement des universités dans une grande faiblesse, et elle maintenait une gestion verticale et corporative. De plus, les conflits politiques et corporatistes qui se sont développés dans les instances universitaires n'ont pas véritablement permis de mettre en œuvre une capacité d'action collective.

La deuxième partie montre comment la politique contractuelle mise en œuvre en 1989 a changé les rapports de force entre les disciplines et le ministère, et a permis aux universités de prendre en charge leur gestion. Auparavant, deux principes dictaient les politiques du ministère : un traitement égalitaire et uniforme. Mais la réalité était tout autre, et l'augmentation du nombre d'étudiants, variable selon les universités et les filières, avait abouti à des universités très hétérogènes.

Cette politique contractuelle a changé le rôle des responsables universitaires, et a renforcé le pouvoir des équipes présidentielles. À l'intérieur même du ministère, les rapports de force ont bougé au profit de la direction des établissements.

La troisième partie du livre introduit la notion de « configuration universitaire », c'est-à-dire le cadre au sein duquel s'inscrivent, prennent sens et se répondent le type de gouvernement développé par les établissements, le style de pilotage adopté par la tutelle, et les modes de régulation interne des disciplines. Autrement dit, la notion de configuration universitaire permet de décrire comment s'articulent les trois formes d'action collective : les universités, les autorités de tutelle et la profession universitaire. Il semble qu'au-

jourd'hui, selon Christine Musselin, que les universités françaises sont en train de changer de configuration : les dix dernières années ont marqué un tournant décisif, car elles ont profondément ébranlé et transformé les relations qui unissaient ces trois entités depuis les réformes napoléoniennes.

Même s'il est difficile aujourd'hui de prédire où vont les universités, on constate deux évolutions : d'une part, un glissement du national vers le local, du centre étatique vers les universités, et, d'autre part, un rééquilibrage en faveur des universités qui s'est également produit par un affaiblissement des disciplines.

Au-delà de la démonstration de cette nouvelle configuration française, tout l'intérêt du livre, et son originalité, est le type d'analyse opérée : si le point de vue est celui de la sociologie des organisations, il s'enrichit des analyses anglo-saxonnes sur les universités, tout en se référant à des enquêtes empiriques effectuées en France. C'est en ce sens qu'il permet d'entrer dans la spécificité de l'organisation des universités françaises et d'en saisir les ressorts cachés.

Dominique Fablet

À propos de...

Gérard Mendel et Jean-Luc Prades

Les méthodes de l'intervention psychosociologique, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2002, 121 p.

Parmi la série d'ouvrages récemment publiés consacrés à l'intervention ³, en

3. M. Uhalde (sous la direction de), *L'intervention sociologique en entreprise. De la crise à la régulation sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001 ; D. Vrancken, O. Kutý

voici un qui, dès le titre, ne cherche pas à référer d'emblée ce type de démarche en sciences sociales et humaines à une discipline particulière, la sociologie, même s'il en est bien évidemment question à travers plusieurs chapitres. Après avoir justement rappelé dans un premier chapitre que les pionniers anglo-saxons de l'intervention (Lewin, Moreno, Bion, Jaques, Rogers...) ne sont pas spécialement sociologues mais plutôt psychologues, Mendel et Prades caractérisent, de façon sans doute parfois trop synthétique compte tenu des dimensions restreintes de l'ouvrage, les différentes approches proposées à partir des décennies soixante et soixante-dix par les principaux courants français s'intéressant aux modes de fonctionnement des organisations et des institutions et qui se réclament de cette démarche. Loin de se limiter à une étude en extériorité, la démarche d'intervention se veut résolument empirique et, à des degrés divers, participative, car en cherchant à associer les acteurs à l'analyse des processus en jeu c'est une visée de changement qui préside le plus souvent aux investigations développées.

Faisant à chaque fois l'objet d'un chapitre seront donc tour à tour examinés les sept courants suivants : l'analyse stratégique, l'intervention sociologique, la socio-analyse, la sociopsychanalyse institutionnelle, l'intervention psychosociologique en psychologie sociale et en sociologie clinique, l'intervention en psychodynamique du travail, l'intervention en psychanalyse groupale. Les spécificités de chaque courant sont systématiquement soulignées et les travaux réalisés par les principaux auteurs sont indiqués, y compris les plus récents (trop souvent négligés dans les autres publications précédem-

(sous la direction de), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Paris, de Boeck, 2001 ; G. Herreros, *Pour une sociologie d'intervention*, Toulouse, érès, 2002.

ment signalées). Dans les deux derniers chapitres, les auteurs se livrent à une approche comparative de ces courants – selon eux les plus représentatifs dans la mesure où les travaux réalisés à leur enseigne s’inscrivent dans une certaine durée – afin de faire ressortir la place respective qu’y occupent sociologie et psychologie (parfois d’ailleurs de façon exclusive), avant de revenir à des considérations de méthode.

Par rapport à des publications beaucoup plus anciennes ⁴, ce petit ouvrage (qui rend appui sur la thèse soutenue deux ans plus tôt par Jean-Luc Prades) réussit le tour de force de présenter de façon claire et concise un panorama actualisé des différents courants en sciences sociales et humaines se réclamant de l’intervention, sans se limiter, à l’instar de publications plus récentes, aux frontières des disciplines universitaires instituées. Il apparaîtra donc comme un complément des plus utiles au *Vocabulaire de psychosociologie*, paru peu de temps après et qui ne contient pas une présentation de cette qualité.

Dominique Fablet

À propos de...

**Jacqueline Barus-Michel,
Eugène Enriquez, André Lévy**
(sous la direction de),
Vocabulaire de psychosociologie,
Toulouse, Éditions Érès, 2002,
590 p.

On ne peut que se réjouir de la publication de cet ouvrage collectif et adresser des félicitations à Jean-Marc Huguet à l’origine d’un tel projet éditorial, puisque

4. F. Petit, *Introduction à la psychosociologie des organisations*, Toulouse, Privat, 1979 (notamment p. 161-266), Ardoino *et al.*, *L’intervention institutionnelle*, Paris, Payot, 1980.

lecteurs, étudiants et professionnels disposent à présent d’une véritable boîte à outils qui faisait malheureusement défaut auparavant, compte tenu de la multiplicité et de la dispersion des références existantes en matière de psychosociologie. La réussite de l’entreprise résulte d’un travail collectif mené dans le cadre du CIRFIP (Centre international de recherche, formation et intervention psychosociologiques), association regroupant chercheurs et praticiens créée en 1993 à l’initiative, notamment, de plusieurs membres fondateurs de l’ARIP qui avaient quitté auparavant cette dernière association.

Après une introduction d’une douzaine de pages, qui permet de resituer le projet et de témoigner de la vitalité de la psychosociologie tant en France qu’au-delà des frontières de l’hexagone, l’ouvrage comprend trois parties d’ampleur inégale successivement intitulées : « Objet et processus », « Démarches et pratiques », « Auteurs ». Si un tel découpage n’appelle *a priori* guère de commentaires, ce sont les articles qui dans leur contenu étonnent parfois et peuvent susciter la critique du fait de tel ou tel développement, le plus souvent d’ailleurs en raison de lacunes ou d’omissions, plus rarement du fait d’un certain nombre de faiblesses ou d’inexactitudes au demeurant mineures. On pourra être également surpris de voir quelques articles signés par certains auteurs et, à l’inverse, s’interroger sur l’absence d’autres qu’on s’attendait à voir figurer dans ce recueil, sachant que les signatures dans leur quasi-totalité sont celles d’universitaires.

Toutefois, il n’est pas question dans les limites de ce compte rendu de passer en revue les différents articles et l’on se contentera d’indiquer quelques pistes pour des améliorations possibles, car il est vraisemblable que de nouvelles éditions seront envisagées de façon à apporter

périodiquement corrections et compléments, garanties pour que l'ouvrage demeure à terme une référence (à l'instar par exemple du *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation* publié par Nathan qui connaîtra prochainement une troisième édition, la première remontant à 1994). Ainsi l'introduction gagnerait-elle à être renforcée sur deux plans, institutionnel et épistémologique : on aimerait en savoir davantage sur l'implantation et les développements de la psychosociologie en France, sachant qu'on dispose déjà de textes en la matière ⁵ qui mériteraient des compléments, notamment un panorama des organismes professionnels et universitaires où il est explicitement fait référence à la psychosociologie ; par ailleurs, des éléments fournissant des points de repère quant au statut épistémologique controversé de la psychosociologie seraient très certainement appréciés ⁶, d'autant que notions et auteurs présentés relèvent plus généralement des différentes sciences sociales et humaines. Des trois parties, la deuxième, « Démarches et pratiques », est la moins volumineuse et mériterait assurément d'être davantage développée ; par exemple en consacrant deux articles au lieu d'un seul à *recherche-action et intervention* (cf. le compte rendu de lecture de l'ouvrage de Mendel et Prades), en évitant

5. Cf. par exemple A. Ohayon, *L'impossible rencontre. Psychologie et psychanalyse en France 1919-1969*, Paris, La Découverte, 1999 (p. 308-319) et P. de Visscher, *Us, avatars et métamorphoses de la dynamique des groupes*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991.

6. Faute de quoi le lecteur est obligé de se reporter à un numéro déjà ancien de *Connexions* (« Psychologie sociale et psychosociologie », n° 42, 1983) ou à la dernière édition de l'ouvrage irremplaçable de J. Maisonneuve (*Introduction à la psychosociologie*, Paris, PUF).

de se limiter dans l'article *analyse des pratiques* à la seule référence de Balint, ou encore en indiquant dans l'article *formation* ce qui caractérise de façon spécifique dispositifs et pratiques psychosociologiques en formation d'adultes ⁷. Mais il s'agit là d'indications bien partielles et, vraisemblablement, d'autres lecteurs ne manqueront pas de signaler à leur tour compléments et références susceptibles d'être intégrés dans un recueil déjà bien volumineux.

Dominique Fablet À propos de...

Françoise F. Laot,
*40 ans de recherche en formation
d'adultes (1960-2000),*
Paris, L'Harmattan, 2002, 158 p.

Voici un petit ouvrage contenant une multitude d'indications précieuses destinées à ceux qui s'intéressent à l'histoire récente de la formation des adultes en France. Dans le prolongement de la thèse qu'elle a consacrée aux pionniers de la formation professionnelle continue en France ⁸, avant l'institutionnalisation de ce secteur à partir de la loi de juillet de 1971, F. Laot donne accès à deux types de sources quant aux recherches menées dans/sur ce secteur depuis 1960.

Tout d'abord ce sont les travaux effectués dans le cadre du complexe de

7. Cf. par exemple la dernière partie du « Que sais-je ? » de J. Maisonneuve, *La dynamique des groupes*, ou bien la deuxième partie de l'ouvrage collectif ancien de P. Goguelin et al., *La formation psychosociale dans les organisations*, Paris, PUF, 1971, et notamment les pages rédigées par E. Enriquez.

8. Et qui a fait l'objet d'une publication : F. Laot, *La formation des adultes. Histoire d'une utopie en actes. Le complexe de Nancy*, Paris, L'Harmattan, 1999, 416 p.

Nancy, animé par Bertrand Schwartz dès la fin des années 1950 et regroupant trois institutions d'éducation des adultes à Nancy (CUCES, ACUCES et INFA), et plus particulièrement ceux de l'INFA (Institut national pour la formation des adultes), éphémère premier centre de recherche pour la formation des adultes (1965-1973), qui donnent matière à recension et analyse en dépit des difficultés de reconstitution rencontrées, faute d'un archivage systématique. C'est l'occasion de (re)découvrir que les innovations pédagogiques dans ce domaine ont largement précédé la période d'institutionnalisation d'un secteur au sein duquel la psychosociologie n'était pas absente⁹ et que les débats concernant les rapports entre théorie et pratique étaient des plus animés, tant il est vrai que ces pionniers concevaient difficilement l'intérêt de recherches en l'absence de débouchés sur l'action.

On pourra également se rendre compte que, depuis la disparition de l'INFA, les travaux de recherches en formation des adultes sont très dispersés (multiplicité de centres de recherches, approches le plus souvent partielles du champ de la formation d'adultes). C'est précisément le second corpus présenté, les 432 thèses soutenues de 1971 à 2000¹⁰, qui permet d'en prendre conscience : diversité des objets, approches plurielles, extrême répartition des lieux de production, qu'il s'agisse des différentes disciplines en sciences sociales et humaines ou des universités signalées.

La moitié de l'ouvrage est en fait consacrée à des annexes, ce qui permet au lecteur d'avoir accès à trois types de données : notice de présentation de la

9. Rappelons les deux contributions collectives majeures de l'ARIP, publiées alors aux éditions de l'ÉPI : *Pédagogie et psychologie des groupes* (1966) et *Le psychosociologue dans la cité* (1967).

recherche de l'INFA, éléments relatifs à la création de la revue *Éducation permanente* au sein de l'INFA en 1969, présentation du corpus des 432 thèses avec un index.

Le travail présenté ne prétend pas à l'exhaustivité car ce ne sont en définitive que deux pistes qui ont été explorées ; aussi s'agit-il davantage d'un *work in progress* qui appelle une suite et des compléments (interruption de la recension des thèses en 2000, des investigations systématiques hors de l'INFA, etc.) quant à « un champ de recherche encore sous-investi et qui s'est pourtant rétréci au fil des ans », comme l'indique l'auteur dans sa conclusion.

Dominique Fablet À propos de...

Ahmed Lamih
et Gilles Monceau
(sous la direction de),
Institution et implication.
L'œuvre de René Lourau,
Paris, Éditions Syllepse, 2002, 212 p.

Cet ouvrage est inhabituel car le genre « en hommage à » rassemble assez traditionnellement plusieurs contributions d'auteurs divers qui développent le plus

10. F. Laot s'inspire des études menées, au sein de l'équipe « Savoirs et rapport au savoir » du Centre de recherches éducation et formation (CREF EA 1589), sur les thèses en sciences de l'éducation, à l'initiative de J. Beillerot. Ce dernier anime le GEHFA (Groupe d'études sur l'histoire de la formation des adultes ; cf. www.gehfa.com) et dirige avec Michel Gault la collection « Histoire et mémoire de la formation » aux éditions L'Harmattan. Il est également à l'origine du lancement d'une nouvelle revue, *Savoirs. Revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes*.

souvent un aspect particulier de leurs propres travaux de recherches en rapport avec ceux de l'auteur qu'on se propose ainsi d'honorer. Ce n'est pas la voie empruntée par les « élèves » de René Lourau, disparu brutalement en janvier 2000. En effet, le projet visant à faire (re)découvrir l'œuvre de ce dernier a consisté à demander à chaque contributeur de rédiger un article sur l'un des dix-neuf ouvrages publiés de 1969 à 1997¹¹. Les auteurs sollicités sont pour la plupart issus des milieux de *l'analyse institutionnelle*, dont l'implantation principale se situe à l'université de Paris-VIII-Saint-Denis. À travers les différents articles, le lecteur aura ainsi l'occasion de se familiariser, s'il ne l'est déjà, avec la pensée de l'un des auteurs majeurs de ce courant en sciences sociales et humaines qui a connu une certaine notoriété au cours des années 1970, moins toutefois depuis les années 1990.

Après une brève introduction, l'ouvrage est organisé en trois parties thématiques d'ampleur inégale, chaque partie rassemblant les contributions relatives à des ouvrages de René Lourau en fonction de l'ordre chronologique de parution des publications. La notion d'institution, première dans le titre retenu pour cet ouvrage, apparaît centrale dans la première et la deuxième partie respectivement intitulées « Contre-pédagogie » et « Contre-sociologie », alors que c'est celle d'implication qui sert de fil rouge pour regrouper les articles de la troisième partie, « Pour un autre champ de cohérence scientifique », dans laquelle il est question des ouvrages plus récents et peut-être

moins bien connus de René Lourau. Le livre s'achève par une présentation des ouvrages de l'auteur ainsi que des traductions réalisées dans différents pays puis des contributeurs.

Les différents articles ne se présentent pas comme des fiches de lecture à proprement parler, même si l'on dispose parfois d'éléments très précis quant au contenu et à l'organisation de l'ouvrage « revisité ». Les différents auteurs sollicités cherchent davantage, en effet, à mettre en perspective les lignes de force et les thèmes majeurs des recherches de René Lourau. C'est l'occasion pour certains de témoigner des circonstances de leur rencontre avec lui, pour d'autres de dégager les caractéristiques de travaux assurément non conformistes dans la communauté des sociologues, pour d'autres encore de souligner l'originalité d'un itinéraire de recherche ou de faire part de désaccords sur telle conception ou tel mode d'approche des phénomènes sociaux analysés...

Au total, le but de cette publication est atteint puisque le lecteur est incité à aller découvrir par lui-même les ouvrages dont il a été question, sachant qu'il n'est pas sûr de les trouver tous en librairie et que dans certain cas le détour par la bibliothèque s'avérera inévitable. De manière complémentaire, s'il s'intéresse à la suite de ces lectures aux recherches d'analyse institutionnelle plus récentes, il pourra consulter la revue créée en 1997, *Les cahiers de l'implication*, dont le dernier numéro paru (n° 5, hiver 01/02) est consacré à « l'analysteur argent ».

11. Dont deux en collaboration : *Clefs pour la sociologie* (1971) avec Georges Lapassade et *Les pédagogies institutionnelles* (1994) avec Jacques Ardoino.